



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Eparçons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Recus de la semaine :—Les abonnements.—Le prince Georges de Galles à Québec.—Question sociale.—Les grèves aux États-Unis.—Les Canadiens dans la Nouvelle-Angleterre.—Les droits sur les patates.—La guerre entre Haïti et Domingue.

Causerie agricole :—De l'ensilage : Suite.—Les meilleures dimensions à donner aux silos : Suite.

Sujets divers :—Commerce de bétail.—Des effets produits par les labours.—Comment on doit fumer les arbres fruitiers.—Perte d'engrais dans les basses-cours.—Sur l'épuisement des terres par la culture sans engrais.—Trop de vaches vieilles, pas assez de génisses.

Choses et autres :—Bulletin d'Ontario.—Au Manitoba.—Le blé en Angleterre.—Famille en Irlande.—Dieu et mon droit.—Dom Benoit.—Aux cultivateurs.—Le cheval de 250,000 francs.

Recettes :—Traitement de la coqueluche par l'acide sulfuroux.—Moyen de faire de l'encre à marquer le linge.

REVUE DE LA SEMAINE

Les abonnements.—Le *Canadien* de Québec annonce que le journal sera retranché à tout abonné qui, le 1er septembre, n'aura pas acquitté ses arrérages et payé au moins trois mois à l'avance.

Notre confrère ajoute :

“ Nous voulons en finir une bonne fois avec le système insensé du crédit, qui ruine la presse française.

Il n'y aura pas d'exception, juges, députés, avocats, médecins, notaires, nous paierons ou ne recevrons pas le *Canadien*. Nous ne pouvons avoir d'autres abonnés que ceux qui nous paient.”

Cette détermination louable du *Canadien* indique la situation faite à la presse française du pays par la négligence des abonnés.

Aux États-Unis, en Angleterre, en France, tout abonnement à un journal se paye à l'avance, sans exception. Pourquoi n'en est-il pas de même dans la province de Québec ?

Que d'argent perdu par le mauvais vouloir des abonnés. Il y en a qui ne se font aucun scrupule de conscience de discontinuer leur abonnement sans payer ce qu'ils doivent. Cependant ils sont obligés de le faire en vertu de la loi divine comme de la loi civile.

Il serait grandement temps qu'il y eut entente entre tous les propriétaires de journaux pour exiger à l'avance le prix de l'abonnement. La presse serait plus florissante qu'elle est et nous n'aurions pas à subir de pertes de la part de gens sans scrupules.

Le prince Georges de Galles à Québec.—L'événement qui préoccupe actuellement les esprits dans la capitale, c'est l'arrivée du prince Georges de Galles. Son passage à Québec sera l'occasion de fêtes brillantes données en son honneur par les citoyens. Des adresses, remplies des plus beaux sentiments de loyauté envers la couronne britannique, ont été présentées à Son Altesse, et donneront un nouveau démenti aux accusations portées contre les Canadiens-Français par les francophobes du Haut-Canada. Heureusement que les gens qui jugent des choses sérieusement n'attachent pas d'importance aux criaileries de ces fanatiques.